Bulletin
Municipal
d'Informations

Infos Briis-sous-Forges

N° 80 • mai 2014

Un carnaval ensoleillé

ÉLECTIONS MUNICIPALES : LES RÉSULTATS p.2

VOTRE NOUVELLE ÉQUIPE MUNICIPALE p.4

RETOURS SUR BRIIS EN LIBERTÉ 2014 p.8

CADRE DE VIE p.12

résultats

Résultats des élections municipales du dimanche 23 mars 2014 à Briis-sous-Forges, où dès le 1er tour, la liste "Ensemble pour Briis", conduite par Bernard Vera, maire sortant, a été élue par les Briissois.

Élus avec près de 68 % des suffrages exprimés

	1er bureau	2e bureau	Total
Nombre d'inscrits	1 167	1 266	2 465
Nombre de votants	867	889	1 756
Bulletins blancs et nuls	26	22	48
Suffrages exprimés	841	867	1 708

Participation	**71,00 %**
Liste "Un nouveau souffle"	**32,03 %**
Liste "Ensemble pour Briis"	**67,97 %**

Liste des élus au Conseil communautaire

- Bernard Vera *
- Karine Sanchez *
- Jean-Charles Champagnat *
- Brigitte Alexandre *
- Emmanuel Dassa *

Liste des élus au Conseil municipal

- Bernard Vera *
- Karine Sanchez *
- Jean-Charles Champagnat *
- Brigitte Alexandre *
- Emmanuel Dassa *
- Christine Duval *
- Christophe Pieprz *
- Leila Oumrani *
- Claude Poline *
- Valérie Vervisch *
- Michel Massiou *
- Mélina Vera *
- Alexis Cabirol *
- Chantal Delbos *
- Joaquim Da Cruz *
- Christiane Lépissier *
- Didier Dubois *
- Louisa Risaliti *
- Jean-Pierre Tsalpatouros *
- Séverine Pasquier *
- Nicolas Schœttl **
- Fanny Hache **
- Jean-Christophe Nominé **

** élus issus de la liste "Ensemble pour Briis"*
*** élus issus de la liste "Un nouveau souffle"*

Un “village à vivre” **pour tous**

Avec près de 68 % des suffrages exprimés, une très forte majorité de Briissoises et de Briissois a manifesté son soutien au projet et aux valeurs que j’avais l’honneur de porter avec l’équipe de rassemblement de gauche, écologiste et citoyenne.

Cette vague puissante traduit une adhésion profonde du village à notre projet de vie et notre projet d’avenir pour Briis.

Qu’il me soit permis de féliciter les élus sortants, les nouveaux élus ainsi que les citoyennes et les citoyens, très nombreux, qui ont contribué à ce brillant résultat. Je m’en réjouis avant tout pour notre village et pour ses habitants.

J’ai aussi une pensée pour celles et ceux qui ont exprimé des choix différents soit en s’abstenant, soit en votant en faveur d’autres candidats. Ils savent d’expérience que je suis et je serai le Maire de tous les Briissois, comme je l’ai été ces années passées, au service de tous et de chacun.

C’est ainsi que j’ai toujours conçu l’exercice des responsabilités confiées par le suffrage universel. Avec l’ensemble des conseillères et des conseillers de la majorité, j’entends poursuivre et approfondir cette voie qui est celle de l’écoute de tous, de la concertation, du dialogue et du contrôle démocratique. Avec la volonté d’associer toujours mieux celles et ceux qui souhaitent intervenir dans la vie publique et municipale.

À ce jour, toutes les commissions d’élus sont au travail et de très nombreux projets contenus dans notre programme sont déjà à l’étude. Avant l’été, des comités participatifs seront mis en place et ils seront constitués de toutes les Briissoises et de tous les Briissois qui souhaiteront y travailler.

Je ne peux conclure ce billet sans remercier chaleureusement toutes les électrices et les électeurs qui nous ont renouvelés leur confiance. Ce soutien si clairement et si fortement réaffirmé, est le plus puissant des atouts que se donne Briis-sous-Forges pour réussir l’avenir qu’il s’est choisi.

Vous pouvez compter sur mon engagement et celui du Conseil municipal pour que nous y parvenions ensemble.

Bernard VERA
Maire de Briis-sous-Forges

À l’occasion des élections à la Communauté de Communes du Pays de Limours, Bernard Vera a été élu Premier Vice-Président en charge du développement économique et de l’aménagement du territoire. Par ailleurs, le maire de Briis-sous-Forges a été reconduit dans ses fonctions de Président des Syndicats intercommunaux de l’Hydraulique et de l’Assainissement.

conseil municipal

L'installation du nouveau Conseil municipal s'est déroulée au cours d'une séance solennelle le 29 mars 2014 dans la salle communale en présence de très nombreux Briissois.

Une équipe municipale à votre écoute

Le Maire et ses adjoints

A ***Bernard Vera*** • Maire
En charge de l'urbanisme et de l'environnement, des intercommunalités, de la démocratie locale et du personnel communal

B ***Jean-Charles Champagnat*** • 1er adjoint
En charge des Finances et des Travaux

C ***Karine Sanchez*** • 2e adjointe
En charge du Vivre ensemble, des Associations, des Commerçants et de l'animation commerciale

D ***Christophe Pieprz*** • 3e adjoint
En charge de la Santé, la Prévention, la Sécurité, les Transports

E ***Brigitte Alexandre*** • 4e adjointe
En charge de l'Enfance et la Jeunesse

F ***Emmanuel Dassa*** • 5e adjoint
En charge de la Culture et la Vie scolaire

G ***Christine Duval*** • 6e adjointe
En charge de l'Action sociale et solidaire

équipe municipale

Leurs responsabilités

1. ***Alexis Cabirol*** • délégué aux jeunes adultes
2. ***Joaquim Da Cruz*** • délégué aux fêtes
3. ***Chantal Delbos*** • déléguée à la petite enfance
4. ***Didier Dubois*** • délégué aux enjeux de l'eau
5. ***Christiane Lépissier*** • déléguée aux enjeux écologiques
6. ***Michel Massiou*** • délégué au cadre de vie
7. ***Leila Oumrani*** • déléguée à l'information
8. ***Séverine Pasquier*** • déléguée aux espaces ludiques
9. ***Claude Poline*** • délégué aux grands travaux
10. ***Louisa Risaliti*** • déléguée aux animations des aînés
11. ***Jean-Pierre Taslapatouros*** • délégué au patrimoine et à l'embellissement du village
12. ***Mélina Vera*** • déléguée aux animations culturelles
13. ***Valérie Vervisch*** • déléguée au développement économique

Commissions municipales

Commission urbanisme et grands projets

Président : Bernard Vera

Membres : Michel Massiou • Christine Duval • Christiane Lépissier • Christophe Pieprz • Claude Poline • Louisa Risaliti • Jean-Pierre Tsalpatouros • Nicolas Schoettl

Commission finances

Président : Bernard Vera

Membres : Jean-Charles Champagnat • Brigitte Alexandre • Michel Massiou • Mélina Vera • Valérie Vervisch • Nicolas Schoettl

Commission travaux

Président : Bernard Vera

Membres : Jean-Charles Champagnat • Michel Massiou • Claude Poline • Jean-Pierre Tsalpatouros • Nicolas Schoettl

Commission vie locale et associative

Président : Bernard Vera

Membres : Karine Sanchez • Joaquim Da Cruz • Michel Massiou • Leila Oumrani • Valérie Vervisch • Jean-Christophe Nominé

Commission santé, prévention, sécurité, transports

Président : Bernard Vera

Membres : Christophe Pieprz • Alexis Cabirol • Jean-Charles Champagnat • Chantal Delbos • Claude Poline • Jean-Christophe Nominé

Commission enfance, jeunesse et vie scolaire

Président : Bernard Vera

Membres : Brigitte Alexandre • Alexis Cabirol • Joaquim Da Cruz • Emmanuel Dassa • Chantal Delbos • Séverine Pasquier • Fanny Hache

Commission culture

Président : Bernard Vera

Membres : Emmanuel Dassa • Leila Oumrani • Louisa Risaliti • Karine Sanchez • Jean-Pierre Tsalpatouros • Mélina Vera • Fanny Hache

Commission action sociale et solidaire

Président : Bernard Vera

Membres : Christine Duval • Chantal Delbos • Didier Dubois • Christiane Lépissier • Louisa Risaliti • Jean-Christophe Nominé

équipe municipale

Extraits du discours de Bernard Vera lors de la mise en place du Conseil municipal le 29 mars 2014.

Une confiance renouvelée

« (…) Près de 68 % des électrices et des électeurs ont porté leurs voix sur la liste "Ensemble pour Briis" que j'ai eu l'honneur de conduire. Je veux vous dire combien nous sommes honorés par cette confiance renouvelée qui vient de s'exprimer avec une telle force.

Ce résultat, inédit dans cette ampleur, est la marque d'une reconnaissance du travail accompli par l'équipe qui a conduit les réalisations du mandat qui vient de s'achever. Il traduit également l'importance du soutien de nos concitoyens à notre programme pour les six années à venir. (…) Un village paisible qui place "le respect de tous et de chacun" au cœur de son "vivre ensemble". Un village qui offre une vie proche de la nature. Un village bien équipé, aux services publics développés. Un village solidaire, attentif aux inégalités et aux difficultés de chacun. Un village au développement modéré et harmonieux, enraciné dans son histoire et ouvert à la modernité. C'est ce projet ambitieux qui s'inscrit dans la continuité des réalisations des treize années écoulées que les électeurs ont choisi.

(…) À chacune et à chacun, je veux dire que je suis et je serai le Maire de tous les Briissois, sans distinction, dans le respect de la diversité de vos opinions et de vos convictions. Avec l'ensemble des conseillères et des conseillers, nous sommes déterminés à vous écouter, à dialoguer, pour rechercher ensemble les moyens de répondre à vos attentes. C'est ainsi que nous entendons continuer à travailler : dans un esprit d'ouverture, de confiance, de transparence, avec toutes celles et tous ceux qui désirent s'impliquer, d'une manière ou d'une autre, dans la gestion et l'animation de notre village.

(…) Pour parvenir à réaliser cette ambition, l'action du conseil municipal, en lien permanent avec la participation des Briissoises et des Briissois devra répondre à plusieurs enjeux. Premier enjeu, un village solidaire, luttant contre toutes les formes d'exclusion, apportant à tous aide et soutien, en premier lieu aux plus fragiles d'entre nous. Deuxième enjeu, un village aux services publics de qualité et de proximité, répondant aux besoins de toutes les générations, aux enfants comme aux jeunes, aux actifs comme aux retraités. Troisième enjeu, un village exemplaire pour

la préservation de l'environnement et la valorisation de son cadre de vie. Quatrième enjeu, un village qui favorise l'emploi de proximité, qui réponde par la mixité de l'habitat aux problèmes de logement des Briissois et en particulier du logement des jeunes, un village qui donne la priorité au développement des transports collectifs. Cinquième enjeu, un village ancré dans ses racines tout en étant traversé par la modernité de son époque. Sixième enjeu, un village riche d'interventions associatives, artistiques et culturelles, capable de fédérer les nombreuses énergies créatives, sachant se mobiliser pour imaginer les nombreuses manifestations qui rythment la vie des Briissois. Enfin septième enjeu, un village aux finances maîtrisées, à la fiscalité stable, grâce au développement de partenariats avec le Département, la Région et l'État, avec les différents organismes qui cofinancent les projets publics, et grâce aussi à un développement de l'activité économique sur notre territoire, et en premier lieu le commerce et l'artisanat. (…) »

ça s'est passé

Peinture passionnément
une expo pour les peintres amateurs

Encore une réussite L'exposition a compté une vingtaine d'exposants du 5 au 18 avril à la médiathèque municipale.

Chacun a dévoilé et confié ses dernières réalisations, une étape à franchir pour des artistes amateurs briissois qui ont bien du talent.

On aime chanter à la **Résidence Boissière**

Par un samedi après-midi de mai très ensoleillé, les choristes de la Cantilène et la Chanterie de Limours ont offert comme chaque année un superbe concert aux résidents, à leurs familles et à quelques invités. Ce rendez-vous organisé par le directeur de la Maison est particulièrement apprécié de tous pour la qualité et la diversité du voyage musical proposé : de grands airs d'opéra, aux chants à boire de la Renaissance, en passant aussi par des rythmes africains ou brésiliens et par les chansons désormais presque classiques de Georges Moustaki. Là aussi tout s'est terminé en chœur, avec plus de 80 chanteurs, avant de goûter.

1er mai et muguet,
un lien bien vivant à Briis

Pour de très nombreux habitants de Briis, il n'est plus question de céder à la tradition des clochettes porte-bonheur sans passer devant la boulangerie de Briis au rendez-vous des bénévoles de la Caisse des Écoles. Aussi, ces derniers ont été fidèles au poste tôt le matin où bénévoles, parents et enfants ont vendu 200 pots et 220 bouquets de muguet pour un bénéfice de 1 036 €.

Un 1er mai réussi qui permettra à de nouveaux projets de nos écoles de voir le jour. Un grand merci à tous les acheteurs qui ont manifesté ainsi leur intérêt pour la Caisse des écoles.

Le 8 mai 2014,
69e anniversaire de la Libération

Une soixantaine de personnes a répondu présent à l'invitation de Bernard Vera, Maire, du Conseil municipal de Briis et des associations d'anciens combattants pour célébrer le 69e anniversaire de la fin des atrocités de la dernière guerre mondiale, un armistice dont le souvenir suscite encore beaucoup d'émotion.

Une telle cérémonie rappelle combien il est indispensable de ne rien oublier pour penser l'avenir dans un monde en paix.

Briis en Liberté

Bien que le contexte ait été propice à d'autres rencontres, surtout citoyennes, Briis en Liberté n'a pas failli à sa réputation, et a, cette année encore, offert à tous d'agréables et chaleureux moments de partage culturel.
De jour en jour de mars, les uns… avec les unes… et les autres… se sont retrouvés, pour le plaisir.

Les "uns et tous les autres" d'ici et d'ailleurs **à la une de Briis en Liberté**

Un vernissage d'exposition plurielle et une ouverture de festival sans précédent

Près de 500 personnes enfants et adultes ont assisté au lancement de Briis en Liberté 2014 avec l'aboutissement d'une aventure artistique "majuscule" menée dans le village, dans les écoles et à la Résidence Boissière en janvier et février par la plasticienne, Daniela Coelho.
Ils ont été d'abord accueillis séparément, les uns, les plus jeunes d'un côté pour une projection cinématographique en rapport avec la création, pendant que les autres, parents et autres adultes étaient invités à découvrir le parcours et les œuvres de l'artiste dans la salle du conseil de la mairie.
Ils se sont finalement retrouvés dans la salle communale pour admirer les 48 facettes de la mosaïque créée collectivement par les 190 artistes en herbe de notre commune et assemblée pour l'occasion.
Les murs de cet espace très fréquenté gardent encore pour quelques mois la trace de cette belle réalisation .

Briis en Liberté

Des spectacles de tous calibres, partout et pour tous les âges

Un tour de chant "à la demande" de Thierry Ki chez l'habitant *comme on dit. Des briissois ont, en effet, ouvert leur maison et transformé leur salle de séjour en petit lieu de spectacle le temps d'une soirée pour accueillir les connaisseurs ou les curieux des textes et des mélodies du chanteur. Chacun des 25 participants a choisi à son tour la ou les chansons qu'il avait envie d'entendre ou de fredonner. L'un, l'artiste bien connu sur notre territoire a su créer un bien joli moment musical vécu dans la proximité des autres. Tout s'est bien sûr terminé en chansons mais en chœur !*

Une soirée contes malicieux pour oreilles dégourdies à la médiathèque
Certains pensent, à tort, que les contes sont destinés aux petites oreilles et qu'ils n'intéressent plus les grands. Et pourtant, le groupe de conteurs amateurs d'un village voisin animé par Philippe Charentin a su captiver la quarantaine de participants avec ses histoires décalées. Beaucoup d'humour et de finesse, un vrai régal !

Un spectacle jeune public au théâtre de Bligny
Les jeunes briissois connaissent désormais le chemin du théâtre de notre territoire. 150 d'entre eux sont venus au rendez-vous proposé avec 2 personnages très drôles : Lilou la Pestouille et Taz le Yo pour un spectacle farfelu dans un magnifique décor champêtre. Tous sont entrés dans l'univers des 2 acolytes et ont partagé leurs histoires d'amour, d'arts et de savoir-vivre en musique et dans la bonne humeur.

Une création originale spéciale festival : Michel Legrand en Liberté
La Compagnie Théâtrale de la Cité qui anime depuis plusieurs années le théâtre de Bligny nous offrait en ce printemps un hommage à Michel Legrand, ce compositeur talentueux de musique de cinéma. Les nombreux spectateurs ont retrouvé le tandem Mathilde Etienne, Nicolas Hocquenghem accompagnés au piano par Nicolas Desprez pour un spectacle inédit de grande qualité. Ils ont repris nombre de ces mélodies jazzy qui ont bercé plusieurs générations : Les moulins de mon cœur, L'été 42, Les parapluies de Cherbourg. Un pur moment de bonheur de l'avis de tous.

Briis en Liberté

Autrement dit ! : Nouveau concept autour des mots et des histoires

17 équipes familiales ou amicales se sont présentées au rallye pédestre à vivre au cœur de Briis.
Il fallait être un peu sportif, un peu malin, un peu curieux, aimer les histoires, connaître quelques grands auteurs appréciés des enfants et leurs personnages et surtout jouer collectif pour résoudre la palette d'énigmes proposées.
Bien évidemment, les équipes qui ont déjoué les petits pièges tout en étant les plus rapides, ont gagné, mais toutes ont promis de revenir et d'en parler à leurs copains.
Déjà, certains parents ont proposé de participer à l'élaboration du jeu pour l'an prochain aux côtés des équipes de la médiathèque, de la ludothèque et des centres de loisirs.

Après l'effort, les tables dressées sur la place pour le goûter ont eu un franc succès.
Belle réussite pour une première expérience.

Tout au long du festival, les élèves des classes qui n'avaient pas eu la chance de vivre la préparation des œuvres du vernissage, ont découvert les expositions avec les commentaires de Daniela Coelho et un temps d'atelier pour mettre, eux aussi, la main à la pâte.

Briis en Liberté

Un final dans la tradition et la bonne humeur avec des goguettes de bon cru pour "parler d'amour".

Les soirées cabaret ponctuent régulièrement la vie culturelle de notre commune mais parmi elles, les goguettes gardent une place originale en proposant une programmation plus riche et plus diverse où se mêlent les groupes et les participations des amateurs et des professionnels.

Pour clore ce festival 2014, on avait mis les petits plats dans les grands dans les assiettes comme sur scène et le public était invité au voyage.

Les jeunes étaient au service avec grand sérieux. Alors, certains se souviendront davantage du périple culinaire, d'autres des rythmes de Django Reinhardt de Bricktop ou des reprises d'Angeline ou de celles du groupe de jeunes talents Slow Motion.

Jean FrançoiZe et ses compères musiciens, comédiens et danseurs qui ont terminé le concert, auront bien évidemment contribué à la réussite de ce chaleureux moment, avec un spectacle réglé comme du papier à musique drôle et dynamique. Et notre public briissois est lui aussi entré dans la danse !

Un festival est une formidable création collective, alors bravo à tous ceux (et celles) qui lui ont permis de trouver son souffle, de se déployer, et d'entrer dans le cœur des Briissois.

travaux

Un nouveau trottoir à Mulleron

Au mois de mars, les travaux prévus dans le marché que nous avions signé avec l'entreprise Essonne TP se sont achevés par la création d'un nouveau trottoir dans le hameau de Mulleron. Les travaux réalisés ont permis non seulement d'améliorer la sécurité des piétons mais également une meilleure récupération des eaux pluviales et d'éviter ainsi que l'eau entre chez les riverains.

Nous en avons profité pour installer un éclairage supplémentaire provisoire en attendant de réaliser dans les mois qui viennent l'enfouissement des réseaux comme cela a été défini en conseil de quartier.

L'extension de l'éclairage public dans l'impasse du Moulin à Vent

Les riverains de l'impasse du Moulin à Vent ont estimé que l'éclairage public de leur quartier ne répondait plus aux exigences de sécurité légitimes, en particulier pour la circulation des enfants les soirs d'hiver. Ils se sont concertés et ont réalisé un projet qu'ils ont soumis à la Mairie. Nous avons pris en compte cette démarche citoyenne et raisonnable. Nous avons fait installer quatre nouveaux candélabres qui maintenant procurent un éclairage du quartier très satisfaisant ; un des candélabres éclaire en particulier la sente piétonne qui relie la rue d'Antioche à l'impasse du Moulin à vent.

Les travaux du Jardin municipal se poursuivent

L'ouverture au public du jardin municipal ne devrait plus trop tarder. Les plantations de fruitiers ont été réalisées à temps et se portent bien. Nous avons également fait installer des candélabres puisque le jardin pourra être ouvert jusqu'à 20h. Des bacs de plantation pour le futur jardin participatif ont été mis en place et les cheminements sont en cours de réalisation. Il reste encore à faire des travaux dans la parcelle boisée en particulier la clôture. Prochainement nous ferons appel aux brissoises et aux brissois qui auront à cœur de venir jardiner et de faire vivre ce jardin participatif.

Les services techniques toujours à l'œuvre

Les services techniques ont profité des quelques jours de beau temps du mois d'avril pour réaliser une campagne de rebouchage des nids de poule sur la voirie communale. Ils ont utilisé 1,5 tonne d'enrobé. Avec l'arrivée du printemps, c'est la période de la tonte des espaces publics et de la taille des haies et des arbustes. Il faut savoir qu'une campagne de tonte demande 8 jours de travail et que la taille en demande 10. Sur une année, aujourd'hui, nos services techniques effectuent quatorze campagnes de tonte et deux de taille. À la mi-mai, la commande de fleurs pour embellir le village jusqu'à l'automne va arriver et nécessitera encore deux semaines de travail.

compte-rendu succinct

Conseil municipal

Séance du 13 janvier 2014

1. Indemnités de conseil 2013 au Trésorier de Limours

La délibération porte sur les indemnités de conseil du trésorier de Limours pour l'année 2013. Cette indemnité s'élève cette année à 758,84 € brut. À noter que l'indemnité de 2012 était de 728,88 €.

À la majorité (Pour : 19, Abstention : 1)

2. Autorisation d'engager les dépenses avant le vote du budget 2014

Les délibérations portent sur l'autorisation donnée au Maire d'engager des dépenses avant le vote du Budget 2014 (budget général et budget assainissement).

Cette autorisation est obligatoire pour ne pas interrompre le paiement des factures d'investissement des travaux engagés avant le vote du budget 2014. Elle est prise dans toutes les collectivités territoriales et permet à la mairie de poursuivre l'engagement des dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits inscrits à l'exercice précédent

À l'unanimité (Pour : 20)

3. Autorisation donnée au Maire de signer la charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement

La délibération porte sur la charte nationale de qualité des réseaux d'assainissement présentée par l'association scientifique et technique pour l'eau et l'environnement (ASTEE). Sous charte qualité, tous les partenaires s'engagent notamment à :

- Réaliser des études préalables complètes et à les prendre en compte.
- Examiner et proposer toutes les techniques existantes.
- Choisir tous les intervenants selon le principe de l'offre la plus avantageuse.
- Organiser une période de préparation préalable au démarrage du chantier.
- Exécuter chacune des prestations selon une démarche qualité.
- Contrôler et valider la qualité des ouvrages réalisés.

Tout en renforçant la qualité des ouvrages réalisés, le respect d'une charte permet une meilleure maîtrise des coûts de réalisation, d'exploitation et de renouvellement, ainsi qu'une meilleure gestion des délais d'exécution. Outre son adéquation avec les orientations de la commune en matière de management environnemental, la signature de cette charte permettra à la collectivité d'obtenir des financements dans le cadre de la réalisation de travaux de réhabilitation de ses réseaux d'assainissement.

À l'unanimité (Pour : 20)

4. Approbation du projet de lutte contre les inondations du SIHA

La délibération porte sur la réalisation des ouvrages de lutte contre les inondations sur le bassin versant de la Prédecelle dans le cadre d'un projet mené par le SIHA (Syndicat Intercommunal de l'Hydraulique de la région de Limours). Une enquête publique a eu lieu du 23 novembre 2013 au 6 janvier 2014 pour les communes concernées : Pecqueuse, Limours, Forges-les-Bains, Briis-sous-Forges, Vaugrigneuse et Saint-Maurice-Montcouronne.

Le Conseil Municipal doit délibérer pour approuver le projet tel qu'il a été présenté à l'enquête publique. Cette délibération doit être prise avant le 15 janvier 2014.

À l'unanimité (Pour : 20)

5. Échange de terrain avec Mme Muriel CEZARD

La délibération concerne la cession gratuite d'une surface de 39 m² de la parcelle cadastrée F n°1879 au profit de Mme Muriel CEZARD en échange de la cession gratuite d'une surface de 34 m² émanant de la parcelle cadastrée F n° 1764p de Mme CEZARD (devenue F n° 1872 après bornage) à la Commune de Briis-sous-Forges.

À l'unanimité (Pour : 20)

6. Régularisation de cession d'une surface de 71m² sur la parcelle F n°1878 à Monsieur BOUDAUD Jean-François

La délibération concerne l'autorisation donnée à M. Jean-François BOUDAUD en date du 1er avril 2008 de bénéficier d'une partie des parcelles communales cadastrées F n° 280, 281 et 1283, soit environ 71 m², jouxtant sa propriété dans l'attente de la vente des 2 futurs terrains. Après délimitation du parcellaire cadastral des deux parties par le géomètre expert, la régularisation de la cession à M. Jean-François BOUDAUD d'une surface de 71 m² de la parcelle cadastrée F n° 1878 peut intervenir.

À l'unanimité (Pour : 20)

7. DM n°2 budget général

Il s'agit, à la demande de la Trésorière, de procéder au réajustement du budget général de la commune.

À l'unanimité (Pour : 20)

8. DM n°2 Budget assainissement

Il s'agit, à la demande de la Trésorière, de procéder au réajustement du budget d'assainissement de la commune.

À l'unanimité (Pour : 20)

9. Motion pour le maintien de la maternité de Dourdan

La motion a été rédigée en lien avec le collectif de défense de la maternité de Dourdan.

"Depuis maintenant près de trois mois, les services de la maternité du Centre Hospitalier Sud-Essonne (CHSE) de Dourdan tournent au ralenti. En effet, l'Agence Régionale de la Santé (ARS) a décidé la suspension temporaire et partielle de l'activité de la maternité à compter du 21 octobre 2013. Les personnels et les élus dénoncent une volonté de l'ARS de fermer le service et assurent que des efforts ont pourtant été faits avec l'embauche de personnel et l'achat de matériel permettant ainsi de garantir les conditions de continuité du service public."

À l'unanimité (Pour : 20)

Le Conseil municipal est une réunion publique où se décide la vie de la Commune : tous les Briissois et Briissoises peuvent y assister.

compte-rendu succinct

Conseil municipal

Séance 3 mars 2014

1. Réalisation d'un Schéma directeur d'Alimentation en Eau potable et convention de groupement de commandes entre le SIAEP d'Angervilliers et la commune de Briis-sous-Forges

Après l'audit de faisabilité de la régie publique de l'eau mené conjointement avec le SIAEP d'Angervilliers, il apparaît nécessaire de mener un Schéma directeur d'alimentation en Eau potable. Il s'agit en effet d'un outil indispensable de planification déclinant la politique de production et d'alimentation en eau potable de la collectivité à moyen et long termes. Il est proposé de désigner le Syndicat intercommunal pour l'adduction d'eau potable de la Région d'Angervilliers comme coordonnateur et maître d'ouvrage de l'opération.

Il est donc nécessaire pour cela de signer une convention de groupement de commandes. Celle-ci précise les obligations et responsabilités de chaque collectivité et indique la répartition des dépenses entre les signataires (la répartition des frais inhérents à l'élaboration du Schéma Directeur se répartit de manière proportionnelle au nombre d'abonnés de chaque collectivité).

Le coût estimé de ce schéma directeur est de 200 000 €. La commune interviendra à hauteur de 16 %, soit 32 000 €. Cette somme sera inscrite au budget 2014 de la commune.

À l'unanimité (Pour : 15)

2. Résiliation de la mission d'assistance conseil dans le domaine de la gestion des services délégués d'eau potable et d'assainissement de la DDT de l'Essonne

La délibération porte sur la demande de résiliation de la mission d'assistance conseil dans le domaine de la gestion des services délégués d'eau potable et d'assainissement qui a été confiée à la Direction départementale des territoires de l'Essonne (ex DDAF) par délibération en date du 25 septembre 2000 pour l'assainissement et par délibération en date du 9 février 1990 pour l'eau potable.

En effet, dans le cadre du Programme ministériel de Modernisation et de Simplification (PMMS), l'État met fin aux missions d'assistance aux Collectivités locales pour les services publics de l'eau et de l'assainissement, qui relèvent du champ de l'ingénierie publique concurrentielle.

La DDT se retire donc des missions d'assistance-conseil dans le domaine de l'eau potable. Cette prestation payante consistait à vérifier le prix de l'eau et à préparer le rapport sur le prix et la qualité du service public d'eau potable chaque année et à insérer sur une plate-forme internet les informations consultables par les tiers.

Cette mission coûtait 7 000 € par an à la Commune (budget assainissement).

À l'unanimité (Pour : 15)

3. Avenant n°1 Contrat CAF Enfance/Jeunesse 2011-2014

La délibération porte sur l'actualisation du contrat enfance jeunesse (CEJ) suite à l'ouverture de la ludothèque municipale. Cet avenant a pour objectif d'aider au financement des actions menées au sein de ce nouveau service.

À l'unanimité (Pour : 15)

4. Abattement de 10 % sur la taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides

Les dispositions de l'article 1411 II 3 bis du code général des impôts permettent aux communes d'instituer un abattement de 10 % qui s'applique sur la valeur locative de l'habitation principale des personnes handicapées ou invalides. Cet abattement est égal à 10 % de la valeur locative moyenne des habitations de la commune. Cette délibération a déjà été prise en 2012 et 2013 et doit être renouvelée tous les ans.

À l'unanimité (Pour : 15)

5. Charte des acquisitions de la Médiathèque municipale

L'objectif de cette charte est de fixer la politique documentaire de la Médiathèque municipale de Briis-sous-Forges et de déterminer les principes selon lesquels sont constituées les collections de documents tout en rendant publiques et lisibles les grandes orientations de la politique d'acquisition. La politique documentaire de la médiathèque s'inscrit dans le cadre du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994), proposé en annexe à ce document.

Ce document est désormais nécessaire pour toutes demandes de subventions concernant les activités de la médiathèque municipale.

À l'unanimité (Pour : 15)

Calcul du **quotient familial**

Le calcul du quotient familial se fera à partir du mercredi 27 août 2014 en Mairie aux horaires d'ouverture et le jour du Forum des associations le 6 septembre 2014 de 10 h à 14h.
Pour les situations familiales particulières, un calcul en Mairie est préconisé.

Pièces à fournir :
- **Vos avis d'imposition sur les revenus 2013 reçus en 2014.**
- **Votre livret de famille.**
- **Un certificat de scolarité pour les enfants de 16 à 20 ans.**
- **Jugement pour les couples séparés.**

Quête nationale de la **Croix Rouge**

du 24 mai au 01 juin 2014
Nos bénévoles vous attendent aux entrées de supermarché du canton et sur le marché de Limours le dimanche 25 mai

Pour continuer sa mission, l'unité locale de Limours/Gif a besoin de la générosité de tous pour financer

- ses actions sociales
- ses actions d'urgence et de secourisme
- Pour la Croix-Rouge française, lutter contre la précarité c'est aussi s'engager pour le retour à l'autonomie des personnes vulnérables.
- C'est favoriser la confiance en soi et la confiance dans les autres.
- De l'écoute, un conseil ou un encouragement, un moment partagé, du lien social, un repas, des produits d'hygiène, des vêtements propres, une consultation médicale, une couverture de survie, une infrastructure adaptée… permettent souvent aux personnes vulnérables d'éviter le pire et de se relever. Pour offrir ce soutien, alors même que les financements publics baissent, l'association dépend de plus en plus de fonds privés.

C'est en effet la générosité du public et l'argent récolté notamment pendant la quête, qui sera utilisé pour financer l'action sociale de l'unité locale de Limours/Gif.

Nos actions

- Vestiboutique ouvert le Lundi après midi Mercredi, jeudi, samedi matin
- Aides alimentaires sous forme de chèques service
- Lutte contre la précarité énergétique, financement EDF GDF EAU
- Départ en vacances des plus défavorisés
- Microcrédit personnel
- Nos bénévoles participent à la maraude départementale croix-rouge
- Urgence et secourisme

Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages, générés par les odeurs et la fumée, nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie.

Interdiction du brûlage à l'air libre **des déchets verts**

Plus spécifiquement, le brûlage à l'air libre est source d'émission importante de substances polluantes, notamment de particules contenant des composés cancérigènes.

L'article 84 du Règlement sanitaire départemental de l'Essonne interdit le brûlage à l'air libre des ordures ménagères ou de tout autre déchet. Les déchets verts produits par les particuliers constituent des déchets ménagers.

Le Règlement sanitaire départemental prévoit la possibilité pour le Préfet d'accorder des dérogations à cette interdiction sur proposition de l'autorité sanitaire et après avis du Conseil départemental de l'Environnement et des Risques sanitaires et technologiques sauf en cas de prévision ou de constat d'épisodes de pollution, dans les communes appartenant à la zone sensible pour la qualité de l'air et dans toutes les zones urbaines, péri-urbaines et rurales dès lors qu'un système de collecte et/ou de déchetteries existe.

Horaires de la **Médiathèque**

Mardi : de 16h à 19h
Mercredi : de 10h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi et vendredi : de 16h à 18h
Samedi : de 9h à 12h30 et de 14h à 17h

Mairie de Briis-sous-Forges — Place de la Libération
91640 Briis-sous-Forges
Tél. 01 64 90 70 26 • Fax 01 64 90 79 65
accueil@briis.fr

Permanence téléphonique des élus le week-end

Rappel du numéro : 06 08 58 80 94

Permanence juridique
Le premier samedi matin de chaque mois de 9h à 12h.
Inscription préalable obligatoire en Mairie.

Briis-sous-Forges

Kermesse de la Caisse des Écoles

samedi 21 juin 2014
dès 14h au stade

Bulletin municipal d'information n° 80
Directeur de la publication :
Bernard Vera.
Coordinatrice de rédaction :
Leila Oumrani
Ont participé à la réalisation de ce numéro :
Claudine Chappe,
Christine Duval,
Annick Ledoux,
Danielle Marsin,
Colette Protin,
Photos et Maquette :
Service communication de la Mairie de Briis-sous-Forges.
Impression et brochage :
TECHNIC IMPRIM
Impression sur papier labellisé PEFC issu de forêts gérées durablement.